

Portage par l'Etablissement du SAGE Loir en phase de mise en œuvre

Depuis 2006, en réponse à la sollicitation de la CLE, l'Etablissement assure le rôle de structure porteuse de la phase d'élaboration du SAGE Loir dont le projet est actuellement en phase d'approbation. La mise en œuvre de ce SAGE pourrait débuter au cours du second semestre 2014.

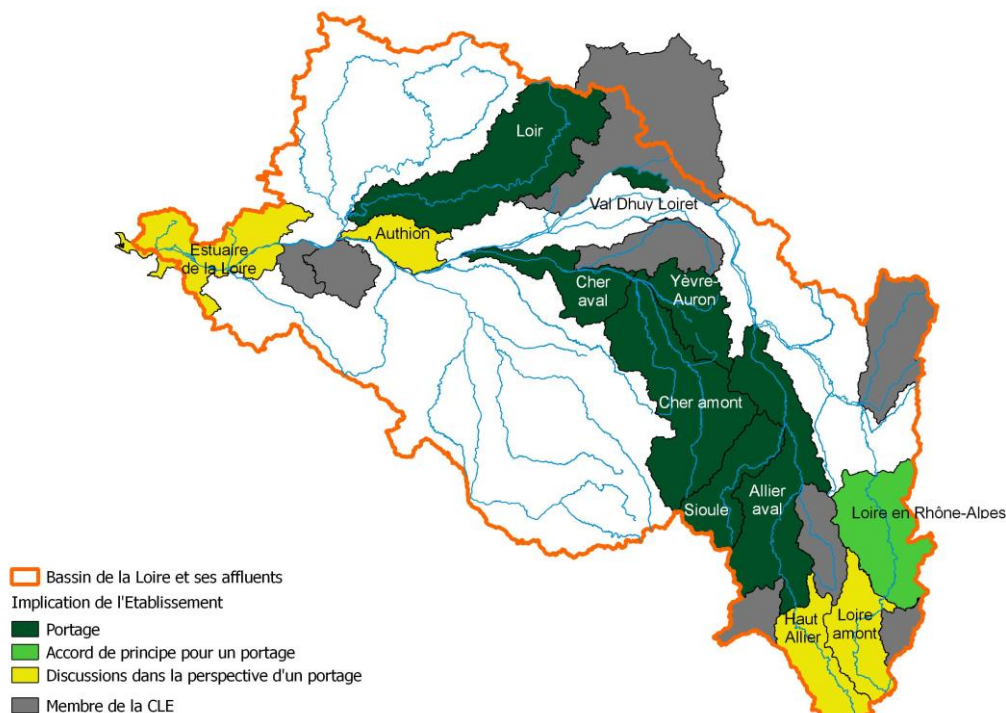
En octobre 2011, suite aux réflexions menées dans le cadre de la définition de la stratégie du SAGE, le Président de la CLE sollicitait l'Etablissement pour une poursuite du partenariat en phase de mise en œuvre.

A la suite de cette correspondance, le Président de l'Etablissement a sollicité par courrier l'ensemble des Conseils généraux et régionaux impliqués dans cette démarche afin de connaître leur positionnement concernant :

- la poursuite de la participation financière aux dépenses du SAGE Loir dans sa phase de mise en œuvre ;
- l'éventualité de la mise en place de moyens humains supplémentaire, comme demandé dans le projet de SAGE, pour assurer l'animation.

Au regard des réponses obtenues, pour certaines dernièrement, il est proposé de donner un accord de principe favorable au portage de la mise en œuvre du SAGE Loir, sous réserve de la finalisation des modalités techniques, administratives et financières de cette intervention et de l'obtention effective des moyens financiers nécessaires.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante.



Source : GESTEAU/EP Loire, BD Carthage ; auteur : EP Loire, janvier 2014